

rent les Nonces sur l'élection d'un Maréchal & les inviterent à s'unir aux Sénateurs. Sur cela chacun prit place suivant l'ordre, & le Prince Czartorinski, Maréchal de la Diète, adressa au Sénat un discours dans lequel il promit d'adhérer inviolablement à ses avis, pourvû qu'ils fussent salutaires à la République & conformes à ses Constitutions, & il le termina en demandant que le Grand Maréchal de la Couronne fût prié de continuer à la Diète la Garde d'honneur qu'il lui avoit envoyée dans la première session. A ce discours le Primat répondit, assurant entre autres choses, que le Sénat ne désiroit que l'avantage de la Patrie avec le maintien de ses loix & privilèges. La session fut alors terminée par la lecture des propositions sur lesquelles la Diète devoit délibérer.

Le 10. les Nonces firent rapport au Primat de la réponse du Grand Maréchal chez qui les Députés s'étoient rendus deux fois, & qui, à la dernière, leur avoient demandé 24 h. de délibération. Cette réponse ou plutôt ce refus de répondre à la demande de la Diète, fut pris en très-mauvaise part, & l'on arrêta que le Colonel de la garde du Grand Maréchal de la Couronne seroit sommé de venir prêter d'abord serment de fidélité entre les mains du Grand Maréchal de Lithuanie & du Maréchal de la Diète, qui seroient dorénavant seuls chargés de fournir la garde d'honneur & de qui seuls cette garde dépendroit. Le serment fut prêté par le Colonel, & la session se termina à quatre heures après-midi.

Celle du 11. commença à une heure après-midi & finit à neuf heures du soir. Les gardes postées, on a délibéré sur les moyens les plus propres